

Réunion des parents 3^{ème} année rentrée 2024

1. Les objectifs :

- Plaisir d'apprendre (jeux, chants, défis, rituels...).
- Développer l'autonomie.
- Acquérir la confiance en soi.
- Droit à l'erreur.
- Utiliser ses outils (dictionnaire, Eurêka, référentiel, ...).
- Donner des moyens pour apprendre et réussir.
- Faire des liens entre les apprentissages.
- S'entraider
- Utiliser l'informatique dans les apprentissages.

2. Les cours :

Les 6 enseignants des troisièmes années travaillent en coopération et programment ensemble les apprentissages de vos enfants.

➤ **Religion et cours de citoyenneté :**

- Proposer aux enfants un exemple de comportement chrétien en la personne de Jésus.
- Mieux comprendre son message (entre autres lors des périodes de préparation des grandes fêtes chrétiennes).
- Adopter un comportement citoyen adéquat, ...

➤ **Français :**

- Les apprentissages s'articulent autour de 4 compétences fondamentales en constante interaction entre elles :
LE SAVOIR ECOUTER - LE SAVOIR PARLER - LE SAVOIR ECRIRE - LE SAVOIR LIRE
- Utilisation du référentiel et de l'Eurêka.
- Concernant les dictées :
Liste de mots à travailler à la maison. En classe, les difficultés seront abordées. Une semaine plus tard, ils seront évalués par une dictée de mots et une dictée de phrases. Dans le courant de l'année, des dictées non préparées seront données avec les outils à disposition. La correction se fera alors en deux temps.

➤ Mathématiques :

- Les apprentissages s'articulent autour de 4 compétences fondamentales en constante interaction entre elles :
SAVOIR ÉTABLIR DES LIENS LOGIQUES - NOMBRES - SOLIDES ET FIGURES - GRANDEURS
- Utilisation du référentiel.

➤ Eveil :

- Développer essentiellement « le savoir-faire »
- Activités visant à susciter la curiosité, l'esprit critique, la structuration, l'organisation et l'émerveillement.
- Les leçons d'éveil ont pour objectif spécifique de permettre à l'enfant d'entrer en contact avec le réel du présent ou du passé.
 - Histoire : se repérer sur une ligne du temps, les 20^{ème} et 21^{ème} siècles, les 1^{ère} et 2^{ème} guerres mondiales, le 27 septembre...
 - Géographie : le quartier, les paysages, la commune...
 - Sciences : le cycle de l'eau potable, les plantes et les végétaux, le son, la lumière... et 3 ateliers Cap Sciences.

3. L'horaire :

Le cours de natation a lieu un lundi sur deux, la cours d'éducation physique, le mercredi (3B) et le vendredi (3A et 3C).

Le cours de néerlandais est donné par Monsieur Xavier 3 fois par semaine.

Le co-enseignement est donné par Madame Marie, Monsieur Hauquier et/ou Monsieur Sébastien organisé en fonction des besoins des enfants.

Les enfants ont l'occasion de terminer leurs travaux durant la semaine et de ranger leurs feuilles dans leur classeur. S'ils n'ont pas terminé en classe ou en remédiation, ils devront parfois terminer à la maison.

Cette année, vos enfants participeront à un cours d'informatique donné par Monsieur Sébastien en ½ groupe pour le côté pratique. Son objectif est de les familiariser à l'utilisation de l'ordinateur, d'utiliser des outils pouvant les aider dans leurs apprentissages à l'école et à la maison, ainsi que les rendre plus vigilants face à l'utilisation d'Internet.

4. Les réunions individuelles des parents et les bulletins :

Il y a 3 réunions par an (octobre, février, et juillet) et 3 bulletins (décembre-mars-juillet).

Il est néanmoins possible de rencontrer le titulaire à tout moment durant l'année via le journal de classe ou nous vous contacterons si nécessaire.

5. Le journal de classe :

Les leçons et les devoirs sont écrits une fois par semaine pour toute la semaine. L'enfant peut ainsi s'organiser et s'avancer si la matière a été vue.

Il faut impérativement signer le journal de classe **tous les jours (mais pas à l'avance)**.

Tout justificatif doit être impérativement rédigé sur papier libre (et non dans le journal de classe).

6. Les documents :

Ils sont à compléter et à rendre **le plus vite possible (respecter bien le délai prévu)**

Merci d'y noter le numéro d'ordre de votre enfant en haut à droite.

7. La farde de transport :

Cette farde contient les devoirs, les leçons de la semaine et les documents à signer et à compléter.

8. Gratuité :

Les enfants bénéficient de la gratuité scolaire. Le matériel est donc fourni par l'école mais celui-ci ne quittera pas la classe. Nous rappelons que tout objet cassé devra être remplacé par vos soins.

Attention, si votre enfant se rend à la garderie du soir (hors temps scolaire), veillez à ce qu'il apporte son matériel pour la réalisation de ses travaux.

9. En cas d'absence :

Merci de prévenir le secrétariat avant 9h.

En cas d'absence lors d'une évaluation, l'enseignant(e) jugera, au cas par cas, de l'opportunité ou non de la faire passer et, si nécessaire, en fixera la date avec l'élève.

10. Nos visites :

Cette année, plusieurs visites sont prévues ainsi que 3 ateliers Cap Sciences.

Légalement, nous devons être 2 voire 3 adultes pour accompagner lors des visites.

Nous ferons donc appel à vous via le journal de classe ou par mail.

11. Différents projets :

- Présentation d'un exposé.
- Durant chaque congé, lecture d'un livre.
- Projets en fonction du vécu de la classe et de décisions prises lors du conseil de classe.

12.Divers :

Nous vous rappelons que vos enfants devront apporter **des collations saines tous les jours** de la semaine. Pour rappel, **les enfants ramèneront leurs déchets du pique-nique ou de la collation à la maison.**

Merci de bien lire les mails de rentrée reçus ou de consulter le journal de classe pour toutes ces informations.

Si vous avez du matériel informatique en bon état de fonctionnement dont vous n'avez plus besoin (ordinateurs portables, ordinateurs « tours », tablettes, ...), n'hésitez pas à nous le transmettre afin de faire évoluer le numérique dans notre école et d'en faire profiter vos enfants.

Les titulaires de troisième année.